

Image not found or type unknown



Avoir une double nationalite

Par **yasminata**, le **12/01/2012 à 15:42**

Bonjour, rnje suis algérienne et réside en Algérie ;ma mère est née en France en 1960 elle y a vécu jusqu'à l'age de 17ans ,après elle sest mariée en Algérie et y a vécu jusqu'à 1992 lannee ou elle a décédé ,moi je suis née en Algérie ,mais étant donne ke toute ma famille maternelle est en France a Versailles ais je le droit d'avoir des papiers de double nationalité afin d'eviter d'avoir un visa pour pouvoir voire ma famille